



# Pas de plastique dans le compost

**DÉCHETS VERTS** La société Ecorecyclage SA a investi dans une nouvelle technologie pour mieux éliminer les résidus incongrus. Première suisse.

PAR VALÉRIE DURUSSEL@LACOTE.CH / PHOTOS SIGFREDO.HARO@LACOTE.CH



## 1. RESTES DE REPAS ET VÉGÉTAUX

Les déchets verts de 250 000 citoyens du canton de Vaud, à l'instar de la ville de Morges, comme d'une partie des districts de Morges et de Nyon sont traités et valorisés à Lavigny. Deux mois après leur acheminement, ils seront arrivés au bout du processus et seront devenus du compost liquide et solide ainsi que du biogaz.



La déchetterie de Lavigny est devenue, depuis le mois dernier, une pionnière dans le domaine du recyclage des déchets verts. Pour améliorer la qualité du compost qu'elle vend aux agriculteurs des districts de Nyon et Morges, Ecorecyclage SA, qui exploite la déchetterie de Lavigny, a investi 3,5 millions de francs dans une nouvelle technologie qu'elle étudie depuis 2017. Celle-ci élimine de manière plus efficace les déchets indésirables arrivés au milieu de la masse de déchets verts. La technologie intéresse le milieu, qui se réunira à la fin de l'année à Lavigny dans l'optique d'appliquer le système ailleurs.

«C'est une technologie qui s'utilise pour les autres types de déchets, mais nous sommes les premiers en Suisse et, à ma connaissance, en Europe, à l'utiliser pour cette matière vivante», expose Luc Germanier, administrateur délégué de la société. A l'instar des autres sociétés de recyclage, la société produit de l'engrais en transformant annuellement 32 000 tonnes de matière première – dont une part variable de déchets non organiques – et près de 17 millions de kWh de biogaz, qui est consommé dans le district de Morges.

## Plastique soufflé

Pour que ce produit final puisse retourner à la terre, la société de recyclage traite les déchets verts sur près d'un hectare pendant près de deux mois. Ils sont tout d'abord broyés, puis tamisés pour en retirer les plus gros déchets non végétaux, comme

du plastique ou de l'aluminium. Ensuite, cette matière vivante reste quinze jours dans une cuve à 53 degrés, température qui permet la création du biogaz en activant la fermentation des bactéries. Deux formes d'engrais sont ensuite sortis: un liquide et un solide.

Depuis le mois dernier, l'engrais solide passe dans une toute nouvelle machine sous un faisceau lumineux qui repère les plastiques restants et les expulse à l'aide d'une soufflerie.

## Les Vaudois laissent encore négligemment beaucoup de plastique dans leur compost.

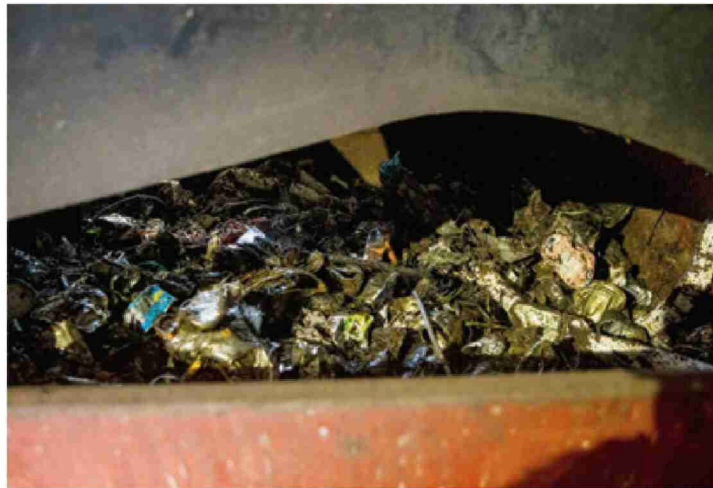
«Nous n'avons pas encore les résultats exacts de l'analyse de qualité de l'engrais, mais à vue d'œil expérimenté, on est à 0,1% d'indésirables (ndlr: norme d'ordonnance fédérale sur le traitement de ces déchets), alors qu'avant on se situait vers les 2 ou 3%. Là, on contribue à une action écologique majeure, précise Luc Germanier. Il faut prendre conscience de la valeur de ces déchets organiques, parce qu'ils retournent à la terre et ne partent pas en fumée dans l'atmosphère.» Une prise de conscience qui ne va pas de pair avec l'instauration de la taxe au sac dans le canton de Vaud en 2013.

## Taxe amplificatrice du problème

Car, les Vaudois mélangent encore trop facilement les con-

tenus de leurs poubelles en laissant négligemment du plastique dans leur compost ou en jetant les 30% de leurs déchets destinés à la poubelle verte dans les sacs taxés.

«C'est pareil dans tous les cantons qui appliquent une taxe. Le tri est moins bien effectué quand il est anonyme comme dans les écopoints. La priorité doit aller d'abord vers la qualité du tri de ces déchets vivants, plutôt que sur la quantité», conclut Etienne Ruegg, ingénieur à la direction générale de l'environnement du canton de Vaud.



## 2. DES BOULONS EN TROP

Au milieu des déchets organiques, les déchetteries retrouvent du plastique, mais aussi du fer ou de l'aluminium. Leur quantité a augmenté dans le canton depuis l'introduction de la taxe au sac en 2013 au même titre que dans les autres cantons lors de l'introduction d'une telle mesure poussant les citoyens à plus de tri.



## 3. CHASSER LES INDÉSIRABLES

Le faisceau lumineux de la nouvelle machine détecte les déchets d'au moins un centimètre qui n'ont pas pu être ôtés lors des phases précédentes. La matière est localisée par le détecteur qui déclenche une soufflerie pour extraire la matière du compost. Le plastique vole ensuite vers une sortie et sera incinéré.



## 4. NOURRITURE POUR LES CULTURES

Luc Germanier est satisfait des premiers résultats de sa nouvelle machine. La teneur en particules non naturelles dans son compost sera en dessous des 2% grâce au tri optique et pourrait se rapprocher des 0,1% exigés par la Confédération.

### Comment devenir un as du recyclage?

Quels déchets mettre dans sa poubelle verte? C'est la question que se posent tous les Vaudois depuis 2013 et l'introduction de la taxe au sac, surtout depuis que des sacs compostables et des sacs à base de matériaux 100% recyclés sont vendus dans le commerce de détail. Seuls ceux sur lesquels figure le code EN13432 peuvent être mis dans les bennes de déchets verts, à l'instar des sacs de l'entreprise glandoise Bioapply. «Ils sont composés à 40-60% d'amidon de pomme de terre ou de maïs, la part restante vient du fossile et se décompose en 15 jours dans du décompostage industriel, sans laisser de traces nocives. C'est pour cela qu'ils sont certifiés», précise Stefan Feltgen, directeur commercial. Outre le sac plastique, les étiquettes collées sur les produits bio, comme sur les kiwis ou les bananes, doivent être retirées, car celles-ci, trop petites pour être perçues par la lumière du tri optique, ne peuvent pas être triées. «Les sachets de thés dans leur entier, à l'exception de ceux en nylon, ou les coquilles d'œufs, même colorées, peuvent quant à eux être intégrés puisqu'ils sont composés de colorants alimentaires», précise Luc Germanier, administrateur délégué de la société Ecorecyclage SA.

16.10.2019, 10:26

## Lavigny: une nouvelle machine pour nettoyer le compost

Premium



Cette nouvelle technologie permet de séparer précisément les éléments compostables du plastique. Sigfredo Haro

Par Valérie Durussel

**RECYCLAGE** La société Ecorecyclage SA a investi dans une nouvelle technologie pour nettoyer le compost des déchets indésirables. La machine pourrait prochainement être achetée par les autres professionnels du domaine dans le pays.

La déchetterie de Lavigny est devenue, depuis le mois dernier, une pionnière dans le domaine du recyclage des déchets verts. Pour améliorer la qualité du compost qu'elle vend aux agriculteurs des districts de Nyon et Morges, Ecorecyclage SA, qui exploite la déchetterie de Lavigny, a investi 3,5 millions de francs dans une nouvelle technologie qu'elle étudie depuis 2017. Celle-ci élimine de manière plus efficace les déchets indésirables arrivés au milieu de la...